



## Infirmières et infirmiers : une hémorragie à chaque étape du parcours

La France connaît une crise de manque de professionnels de santé. Cette tendance est intensifiée par le désengagement graduel des infirmiers tout au long de leur parcours. Depuis leur formation jusqu'à leur exercice professionnel, l'hémorragie est continue.

### L'effritement commence dès la formation

D'après une recherche effectuée en 2021 par le Comité d'Entente des Formations Infirmières Et Cadres (CEFIEC) auprès de 165 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), presque 13 % des étudiants mettent fin à leur cursus au cours des deux premiers mois. Ce qui est encore plus alarmant, **seulement 61 % des étudiants inscrits en 2019 ont finalement obtenu leur diplôme en 2022**, mettant en lumière un taux de décrochage inquiétant.

### Une formation toujours plus exigeante

Actuellement d'une durée de trois ans et totalisant 4 200 heures, la formation en soins infirmiers passera à 4 600 heures d'ici septembre 2026, en conformité avec la directive européenne 2013/55/UE. Si cette évolution vise à harmoniser les standards européens et à renforcer les compétences des futurs infirmiers, elle risque aussi d'accentuer les difficultés déjà rencontrées par les étudiants.

### Des départs massifs à l'hôpital

L'hémorragie ne s'arrête pas à la sortie des IFSI. La DREES rapporte que près de **la moitié des infirmiers quittent l'hôpital dans les dix premières années d'exercice**. Parmi eux, 13 % abandonnent la profession dès les cinq premières années, incapables de faire face aux conditions de travail éprouvantes. Surcharge de travail, manque de reconnaissance, conditions salariales insuffisantes, autant de facteurs qui poussent ces professionnels à se réorienter, voire à quitter le métier.

### Un appel urgent à des réformes structurelles

Face à cette crise des vocations, il est impératif de redonner de l'attractivité et des perspectives aux infirmiers. Le Conseil National Professionnel Infirmier (CNPI) vient de publier « un livre blanc » auquel le syndicat CNI s'est associé car ces mesures valorisent le métier d'infirmier.

Ces préconisations doivent être mises en place sans tarder, car au-delà des chiffres, c'est la qualité des soins et l'accès à la santé pour tous qui sont en jeu...

**Christophe MESNIER**  
Président National du Syndicat CNI